

Journée internationale des droits des femmes : n'oublions pas les femmes détenues

Le 8 mars est une journée de mobilisation internationale autour des droits des femmes. I.Care, asbl qui œuvre quotidiennement en prison, se mobilise pour faire valoir les droits des femmes privées de liberté.

Malgré le manque de statistiques officielles précises et régulièrement actualisées, on estime qu'il y a environ 500 femmes dans les prisons belges, réparties dans neuf établissements pénitentiaires (seule la prison de Berkendael à Bruxelles n'accueille que des femmes), soit 4 à 5 % de la population carcérale.

Un public avec des besoins spécifiques mal ou non pris en compte

Les femmes, ou personnes se reconnaissant comme telles, constituent un public vulnérable souvent invisibilisé en prison. Il s'agit pourtant de personnes avec des besoins spécifiques liés au genre et au sexe, à leur position dans la société et leur rôle culturel.

« Actuellement, les prisons belges et leur organisation n'ont pas été pensées pour accueillir des femmes et répondre à leurs besoins sexo-spécifiques. Cela a des conséquences directes sur leur prise en charge » déplore toutefois Kris Meurant, président de l'asbl I.Care.

Les Nations Unies ou le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) mettent en effet en avant un certain nombre de facteurs de vulnérabilités qui devraient être pris en compte, telles que les violences physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la violence domestique, dont elles ont pu être victimes avant leur incarcération, leurs besoins élevés en matière de santé (notamment en santé mentale et de reproduction) ou encore la forte probabilité d'une victimisation et d'un rejet familial survenant au moment de l'incarcération ou après la libération. Force est pourtant de constater que ces besoins ne sont pas pris en charge de manière adéquate, ce qui porte atteinte aux droits des femmes détenues.

L'exemple de la précarité menstruelle

Depuis plusieurs années, I.Care se mobilise notamment contre la précarité menstruelle en prison. Dans les prisons de Berkendael, Mons et Marche-en-Famenne, en partenariat avec l'asbl BruZelle, nous mettons à disposition des personnes menstruées des protections périodiques gratuites et variées.

Ce partenariat permet de pallier une précarité menstruelle en prison bien présente. Il s'agit toutefois d'une action que nous ne souhaitons mettre en œuvre que de manière temporaire. Nous estimons en effet qu'il incombe aux autorités belges de subvenir à ces besoins fondamentaux, et ce dans l'ensemble des prisons du pays. Les protections périodiques, produits de première nécessité, doivent être distribués gratuitement et être diversifiés (serviettes de différentes tailles/épaisseurs, tampons, protège-slips, etc.) afin de répondre aux besoins des personnes détenues. Nous nous mobilisons en ce sens et appelons formellement les autorités belges à répondre à ce besoin fondamental au plus vite pour l'ensemble des personnes détenues menstruées.

I.Care se mobilise auprès des femmes détenues

Chaque 8 mars, I.Care se mobilise plus particulièrement auprès des femmes détenues. Cette année, nous avons fait le choix d'offrir une crème hydratante aux femmes incarcérées à Mons, Marche-en-Famenne et Berkendael, ainsi qu'aux agentes pénitentiaires présentes ce jour-là dans l'établissement.

Il s'agit de produits auxquels les femmes ont habituellement peu accès en prison et qui permettront, nous l'espérons, d'ouvrir les discussions, notamment sur les questions d'hygiène et d'estime de soi.

Par ailleurs, à Mons et Berkendael, une banderole reprenant les grandes dates de l'évolution des droits de femmes sera déployée afin d'engager la réflexion et les discussions sur ce sujet.

Enfin, I.Care participera à la manifestation organisée à Bruxelles le 8 mars. Dans cette perspective, nous avons sollicité les femmes détenues de Mons et de Berkendael pour récolter leurs témoignages et slogans que nous mobiliserons ce jour-là (pancartes, publication sur notre site Internet, etc.). À Marche, un atelier collectif a été organisé au quartier femmes pour préparer deux pancartes qui seront également utilisées lors de la manifestation.

Éléments de contexte

- Une note plus précise sur les questions de précarité menstruelle en prison est disponible [sur notre site Internet](#).

Contact presse : Marion Guémas : 0456 34 14 03